



# Echos de Menars

Chers amis ménarsois,

Notre conseillère numérique, Jessika Hougardy, a déjà effectué ses premiers RV et a été particulièrement appréciée pour le service rendu.

Je vous rappelle qu'il suffit de s'inscrire auprès d'elle au 06 40 50 77 61 pour bénéficier de ses conseils et de son assistance entièrement gratuite tous les mardis après-midi de 14h à 17h. Les accompagnements peuvent se tenir en individuel ou en collectif (consulter les ateliers thématiques sur les tableaux d'affichage).

A l'occasion de la réunion du comité "Mémoire Ménarsoise" mardi 8 novembre prochain à 18h30 en mairie, j'en profite pour redire que les personnes intéressées qui souhaitent venir collaborer à nos travaux de réflexion seront les bienvenues. Prière simplement de s'inscrire au préalable en mairie.

Suivront les commémorations du 11 novembre. Merci à chacun d'entre vous d'assister à cette cérémonie qui rappelle les sacrifices accomplis pour la liberté de notre pays par de très nombreux français. Rendons-leur un vibrant hommage et gardons à l'esprit que la paix reste toujours fragile à l'heure où nous avons l'exemple d'une guerre non loin de nos portes. Je compte sur vous pour être encore plus nombreux que d'habitude.

A noter également le traditionnel congrès de l'AMF (Association des Maires de France) à Paris les 22, 23 et 24 novembre prochains qui fait souvent l'objet d'échanges musclés avec le gouvernement sur les sujets d'actualité, notamment sur les options budgétaires de 2023. S'y déroulent également des commissions, des tables rondes et aussi des visites sur des stands présentant des offres de matériels ou de services destinés à faciliter la vie quotidienne de nos communes.

Rappel à la citoyenneté (pas d'abandon d'emballages ou objets divers devant les points de collecte par respect pour vos voisins et les employés d'Agglopolys) et rappel à la vigilance : une voiture volée rue André Rouballay et un incendie dans un garage rue Emilie Pellapra.

La Gendarmerie Nationale a d'ailleurs transmis une invitation à notre Conseil Municipal pour venir découvrir le 25 novembre prochain leurs locaux et leurs outils afin de remplir leurs missions avec une efficacité accrue.

Nous savons que les tableaux actuels qui ont décoré notre mairie vont être remis à disposition de son propriétaire qui a prolongé leur exposition. Ils ont fait l'objet de nombreux compliments que je suis heureux de retransmettre à Gérard Marchand avec toute notre gratitude. Des expositions sans doute plus temporaires vont lui succéder l'année prochaine afin non seulement de rendre nos locaux attrayants mais aussi de faire valoir les talents des artistes-peintres de notre commune.

Pour votre information, nous avons lors de notre conseil municipal du 3 octobre dernier, décidé de réduire d'une heure à compter du 1er novembre les horaires d'éclairage, c'est à dire du lundi au jeudi jusqu'à 22h00 (au lieu de 23h) et les vendredi et samedi jusqu'à 23h00 (au lieu de minuit). Décision raisonnable au regard des nécessaires économies d'énergie pour lesquelles nous nous devons d'apporter notre propre contribution.

Bien à vous,

Serge TOUZELET

Maire de MENARS



**A**micale Ménarsoise : APRES-MIDI « JEUX »  
Mercredis 2 et 16 et 30 novembre à 14h30, dans les locaux de la Mairie  
MARCHE

Mercredis 9 et 23 novembre à 9 h, rendez-vous sur la place de Chimay.

Pour tout renseignement, contacter Nicole GERMAIN Secrétaire 02 54 46 85 05  
Elisabeth EVRARD Trésorière 02 54 46 83 49

**A**SLM - Section oenologique : La prochaine soirée oenologie aura lieu le vendredi 4 novembre à 19h00 à la salle des associations de la Mairie de Ménars.

La soirée sera animée par Julien METIVIER et le thème sera « Dégustation à l'aveugle de vins monocépage ».

Cette soirée devrait voir une nouvelle fois la participation de nombreux amateurs, dans la limite de 12 personnes.

Le prix de la soirée est de 30 euros par personne. Pour rappel, il convient d'apporter verres, assiette et couverts.

Réservation OBLIGATOIRE par mail à Philippe TRIOREAU : [ptrioreau@orange.fr](mailto:ptrioreau@orange.fr)

**C**érémonie du 11 Novembre :

Vous trouverez ci-dessous le déroulé de la cérémonie du 11 novembre :

- 09h00 : célébration du souvenir en l'église d'Averdon pour tout le secteur paroissial avec la présence souhaitée des anciens combattants de chaque commune
- 10h45 : regroupement des participants devant la Mairie de Ménars
- 11h00 : départ du cortège pour le cimetière
- 11h15 : cérémonie officielle - 12h00 : verre de l'amitié en mairie

**A**ccueil de lycéens étrangers : l'association CEI recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers (d'Allemagne, d'Irlande ou d'ailleurs) désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour (1an, 1 semestre ou quelques mois), ils sont hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Merci aux familles intéressées de s'adresser à la responsable locale du CEI : Marie Michèle PELTIER [mmichelepeltier@gmail.com](mailto:mmichelepeltier@gmail.com) 02.54.42.76.34 / 06.89.92.07.63

**E**tat civil : Mariage de Simon BAUDRY et Marine BARBOUX le 1er octobre

**S**ecrétariat de mairie : Ouvert les mardi et jeudi de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 16 h 30 ainsi que les samedis impairs. Fermeture les 4 et 5 novembre.

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : [mairie.menars@wanadoo.fr](mailto:mairie.menars@wanadoo.fr)

Site : [www.menars.fr](http://www.menars.fr)

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

**R**ecrutement : Afin de remplacer Line Pitou qui part à la retraite fin Novembre, nous recrutons une personne capable d'assurer le service et le ménage de la cantine, des travaux administratifs à la mairie ainsi que la garderie du soir. La journée démarre à 11h et se termine à 18h30. Le travail est calé sur l'année scolaire et le poste, à pourvoir pour le 1er décembre, correspond à un 22,5/35èmes. Merci aux personnes intéressées de nous adresser leur CV et leur lettre de motivation avant le 11 novembre.

**M**arché de Noël : N'oubliez pas de noter dans vos agendas que le Marché de Noël du Sacré-Coeur aura lieu le dimanche 4 décembre après-midi.

**Marché de Noël**  
Ecole du Sacré-Coeur de Ménars  
Dimanche 4 Décembre - 14h / 17h

**Marché des artisans & Bourse aux jeux**

Producteurs locaux : Crêpes, Chocolat chaud, Vin chaud, Maquillage  
Bourse des élèves : Jeux de société, Jeux de cartes, Puzzles, Jouets, etc...

Ouvert à tous, Venez nombreux !  
apel

**N**uisances sonores : Il est rappelé que, d'après l'Arrêté Préfectoral du 12 Juillet 2017, « les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Aucune dérogation ne pourra être accordée pour les activités de cette nature. »

Nous vous remercions de respecter ces règles afin d'assurer la tranquillité de toutes et tous.

**C**élébrations : - MESSE : chaque dimanche à 10h30 à l'église de Villebarou. A noter que le dimanche 20 novembre ce sera la messe en famille.  
- TOUSSAINT : mardi 1er novembre à 10h30 à l'église de Villebarou  
- MESSE DE COMMÉMORATION DES DÉFUNTS : mercredi 2 novembre à 18h30 à l'église de Fossé

**U**rgences médicales:

**Pharmacies** : Appeler le 3237 et indiquer sa commune

**Médecins** : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

**Centre anti-poison** : Appeler le 02 41 48 21 21

**Kinésithérapeutes** : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

**Chirurgiens-dentistes** : Dimanches et jours fériés : Appeler le 07 49 28 53 08



BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
MÉNARS

« Échos de Ménars »

Mairie de Ménars – 41500 MENARS  
Edité par la Commune de Ménars  
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Serge  
Touzelet

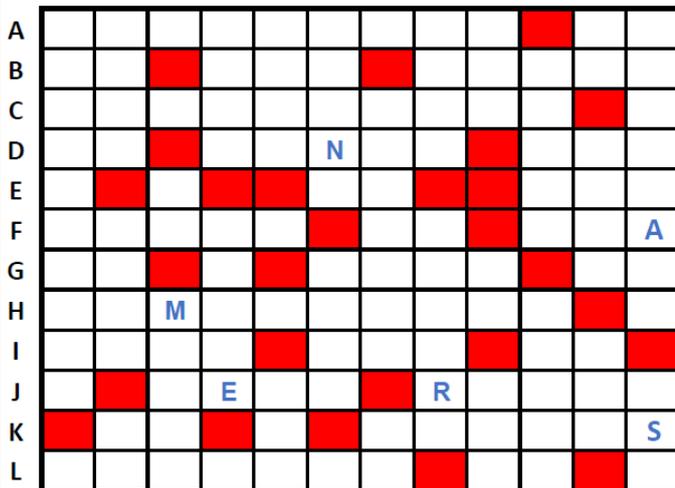
**Les oyats (ollas)** sont des jarres en terre cuite (donc microporeuses) enterrées jusqu'au col à environ 50 cm des plantes (pour les tomates ou les aubergines). Il existe différentes tailles de poteries. On verse de l'eau dans la poterie qui suinte naturellement et alimente les végétaux au fur et à mesure de leurs besoins, au niveau des racines. Grâce au phénomène de capillarité, la terre puise l'eau dans la jarre et génère autour d'elle une zone humide. Les plantes se développent autour de l'oyat qui possède un couvercle pour éviter les moustiques et réduire l'évaporation de l'eau. L'eau se réchauffe dans la poterie qui abreuve lentement les plantes. Celles-ci ne risquent pas le choc thermique. Les oyats diffusent l'eau aux plantations avec un taux d'humidité constant.

Les oyats permettent de réaliser des économies d'eau importantes (de l'ordre de 50 %) grâce à l'arrosage racinaire. On constate une baisse des adventices car les oyats arrosent juste au niveau des racines des plantes. La surface du sol est moins irriguée et les herbes sauvages ne germent pas. Certaines maladies qui se développent sur les feuilles humides ne trouvent pas le terrain favorable pour se propager. Les limaces sont attirées dans la jarre remplie d'eau. Elles soulèvent le couvercle et se collent dans le haut du pot, au-dessus de l'eau. Il suffit de les retirer ensuite à la main.

On peut les fabriquer soi-même avec des pots en terre cuite microporeuse et couvercles.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



**Verticalement :** 1/ Commune proche de Blois 2/ Sœur et épouse d'Osiris - Groupe parlementaire de 20 Députés - Saint bigourdan 3/ Théâtre japonais - A.M. 4/ Unir - Tableau religieux 5/ Exister - Delibes pour les intimes 6/ Plus d'une résida à Blois - Saint Père 7/ Premier martyr de la chrétienté, il fut lapidé - Personnel 8/ Département 61 - Ote 9/ Torrent du Vercors - Personnage de Brecht - Possèdent 10/ Cité sur le Beuvron - Fusionnée en 1971 avec St Laurent 11/ Vieil accord - Porte ancienne - Ancien chef-lieu de canton pour Ménars 12/ Le 41 est vraiment leur pays - Orient

## Les Mots Croisés d'Yves George

### Le Loir et Cher

**Horizontalement :** A/ Commune du 41 proche de Ménars - Accord méridional  
B/ Cité bourguignonne - Envoi du célébrant - Ferme d'élevage C/ Entre Loir et Cher  
D/ Au cœur d'Elsa - Revenu du patrimoine - Mode de conservation du lait E/ Groupe terroriste - Dévêtu F/ Capitale du 41 - Désinence verbale - Groupe terroriste  
G/ Paresseux - Enveloppe - Appris H/ La "Nouvelle Rome" voulue par François 1er et Léonard de Vinci I/ Organisation de défense - Créateur de pyramide - Club du sud  
J/ Le petit écran - Combinarde K/ Entre 3 et 4 - Magnifique village du 41 - L/ Chef-lieu du 41 - Aux bouts du train

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	G	E	O	G	R	A	P	H	I	E		J
B	E	S	P	A	G	N	E		F	E	T	E
C	N	O	E	L		N	U	L	S		R	A
D	E	P	R		M	I		I		T	A	N
E	V	E	A	U		V	I	N		A	C	
F	E		S		M	E	R	E	S		E	U
G		F		S	U	R	E		T	O	N	S
H	P	A	Q	U	E	S		M	O	R	T	S
I	E	R	U	C	T	A	T		P	I		E
J	R	O	I	S		I		S	E	E	S	
K	E	U	E		P	R	E	S	E	N	T	S
L	S	K	S		S	E	L		S	T	O	C